



## Proposition d'acquisition de la parcelle AC 99

DEL21\_2023\_03\_23

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 29

Le vingt-trois mars deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents** : LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

**Étaient absents excusés** : GARIDO Véronique, de COUESBOUC Régis, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, PENNANEAC'H Mélanie.

**Pouvoirs** : GARIDO Véronique donne pouvoir à GUÉGAN Christian  
De COUESBOUC Régis donne pouvoir à LE DRÉAN Jérôme  
LE GAL Claude donne pouvoir à JEGOUSSE Mickaël  
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent  
EVANNO Eric donne pouvoir à de KERIZOUET Isabelle  
LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas  
EVANO Thomas donne pouvoir à LE ROUX Anne  
PENNANEAC'H Mélanie donne pouvoir à BOULOUARD Eric

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur Christian GUÉGAN

L'adjoint au maire informe l'assemblée :

La commune a été informée de la mise en vente actuelle, en l'agence Bald'immo de Baud et via la mandataire Sextant, de la maison sise 1 rue du presbytère sur la parcelle AC 99 appartenant aux Consorts Jégo. Les vendeurs ont conclu avec ces deux intermédiaires des mandats simples.

Son emplacement stratégique face à la salle Jo Huitel et à proximité immédiate des équipements scolaires, périscolaires et sportifs implique nécessairement un questionnement de la commune sur sa potentielle acquisition pour y développer un projet en lien avec les équipements voisins et notamment ceux liés à l'enfance.

La maison présente une superficie de 110m<sup>2</sup> avec sous-sol sur un terrain de 736 m<sup>2</sup>. Son classement est le suivant : DPE E et GES E.

Les domaines ont estimé le bien à 260 000 € HT avec une marge de 10%.

Initialement mise en vente à 288 000€, les vendeurs l'ont récemment affichée à 265 500 € net vendeur (depuis le 7 mars).

Ils espèreraient de la part de la commune une proposition à 270 000 € net vendeur.

Il est à noter que les frais d'agence (3,5%) s'élèvent à 9 092,50 €, les frais de la mandataire s'élèvent eux, à 9 292€ (3,5%).

Des frais d'acte de notariés à la charge de la commune seront à additionner.

Le montant total, en réponse aux attentes des vendeurs avoisineraient les 285 000 € TTC si passage par l'un de leur mandataire.

### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

**Vu** les avis des domaines en date du 3 mars 2023,

- **DECIDE** de faire une offre d'achat aux Consorts Jégo en direct de 265 500 € HT net vendeur pour leur propriété 1 rue du presbytère à Languidic sise sur la parcelle AC 99,
- **DONNE** à M. le Maire une marge de négociation de 5 %.
- **AUTORISE** M. le Maire à réaliser toute formalité si accord trouvé dans ce cadre puis à signer l'acte de vente en l'étude notariale choisie par le vendeur.

**ADOPTÉ:** à 28 voix pour et 1 abstention.

PJ : - Plan

- Avis des domaines

Fait à LANGUIDIC, le 24 mars 2023



Le Maire,

Laurent DUVAL